

✧ L'ECHO DE FAYET ✧

Joyeuses
PÂQUES



AVRIL / MAI 2018



RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le 2^{ème} trimestre 2018, les filles et les garçons, nés en Avril, Mai et Juin 2018, sont tenus de se faire recenser sur les listes communales et doivent se présenter en mairie avant le 30 juin 2018.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

CCAS



COLIS DE PAQUES



La remise des colis, aux Anciens de Fayet faisant partie du CCAS, à l'occasion des Fêtes de Pâques, aura lieu :

Le Samedi 31 Mars 2017
A partir de 09 heures

AFFAIRES SCOLAIRES

Vacances de Printemps

du Vendredi 20 avril 2018 (après la classe)
au Lundi 07 mai 2018 (matin)

Inscription pour la rentrée scolaire 2018/2019

Les inscriptions des nouveaux élèves nés en 2015 auront lieu à l'école :

- le Mardi 15 mai 2018

Vous munir du :

-  Livret de famille
-  Carnet de santé
-  Un certificat médical d'adaptation à la vie scolaire pour les enfants qui entrent à l'école pour la première fois.

CEREMONIE PATRIOTIQUE

La Municipalité vous convie à participer à la Cérémonie Commémorative de l'Armistice du *8 Mai 1945*, qui aura lieu au Monument aux Morts de Fayet,

Le Mercredi 8 Mai 2018

à 09 h 30



Toute la population de la commune est cordialement invitée à participer à cette cérémonie.

DATES A RETENIR



Week end de l'Ascension

Jeudi 10 Mai 2018





Enedis recrute des monteurs réseau en **alternance** sur toute la Picardie !

Votre profil :

- CAP / BEP / BAP électricité / électrotechnique
- Expérience en électricité / électrotechnique
- Aptitude à la pratique des travaux en hauteur
- Permis B

Vos missions :

- Travaux d'entretien, dépannage sur le réseau électrique
- Interventions chez les clients (remplacements disjoncteurs / compteurs / mises en service ...)

Durée de la formation :

- De novembre 2018 à mai 2020
- 6 semaines en entreprise / 3 semaines en centre de formation
- Lieu de formation: AFPA – Bernes sur Oise (95)

Postulez sur :

www.enedis.fr/recrute

ENedis
L'ELECTRICITE EN RESEAU



Enedis recrute 30 alternants sur toute la Picardie !

Vous souhaitez préparer les diplômes suivants :

- Titre de monteur réseaux électriques aéro-souterrains
- BTS Électrotechnique
- BTS Assistant Technique Ingénieur
- BTS Assistant Manager
- Master Marketing & Vente
- Master ou Ingénieur informatique
- Licence Comptabilité - Gestion
- Master CCA ou DSCG

Rejoignez-nous !

Postulez sur :
www.enedis.fr/recrute

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

LISTE DES LAUREATS DES ILLUMINATIONS DE NOEL 2017

Prix de l'Excellence	M. ZIELENIEWICZ Wladislas Mme GIOVANNINI Jeannine	5 rue Jean de la Fontaine
3 étoiles	M. et Mme DAUMONT	37 rue Quentin de la Tour
	M. et Mme SCHREINER	3 rue Jean Racine
	M. et Mme PENET	2 allée des Lauriers
	M. WALTON et Mme WALME	4 rue Paul Gauguin
2 étoiles	M. et Mme BOULANGER	7 rue Gabriel Girodon
	M. et Mme VERDIERE	14 rue de Saint-Quentin
	M. LAMELOISE	3 rue Léonard de Vinci
	M. et Mme TERRA	5 rue St Clément
	M. et Mme LOISEL	10 allée des Tilleuls
	M. et Mme GULCZYNSKI	26 rue de Saint-Quentin
	M. et Mme YAU	5 rue Jean Racine
	M. DELONNEL et Mme LEFEBVRE	21 rue Quentin de la Tour
	M. et Mme PIERRONT	3 allée des Peupliers
1 étoile	M. et Mme ESSIQUE	5 Allée des Tilleuls
	M. et Mme TAHIRI	5 rue Paul Gauguin
	M. et Mme SANDRAS	6 allée des Charmes
	M. et Mme HAMDI	23 rue Quentin de la Tour
	M. et Mme BERTRAND	6 rue Paul Gauguin
	M. et Mme HAMMAD	13 rue Paul Gauguin
	M. et Mme KANAAN	15 rue Paul Gauguin

FAYET REMISE des PRIX des ILLUMINATIONS



Un Week-end solidaire avec association, Petit coeur Picard



CHEQUE DE MILLE CINQ CENTS Euros



Bourse aux Vêtements

8/04/2018

FAYET

et Puériculture



Salle Polyvalente

DIMANCHE 8 AVRIL 2018

L'emplacement ou la table (1,2m) 3.50€

9h - 17h



06.72.66.55.10



Fayet l'faire



fayetlfaire@laposte.net

Entrée Libre

Buvette

Petite Restauration

ipns. ne pas jeter sur voie publique

ARTICLE du COURRIER PICARD

Devoir de mémoire.

Assemblée générale des Anciens combattants Gricourt-Lehaucourt en présence de Michel Patte pour l'association Fayet- Francilly-Gricourt-Holnon à partir de cette année 2018.



En présence de la quasi totalité de la cinquantaine d'adhérents, le président de la section intercantonale des ACPG-CATM-TOE et Veuves de l'Aisne (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre - Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc-Territoire des Opérations Extérieures) a ouvert les travaux de l'assemblée générale par un fait rarissime, << Pour la 1ère fois, nous n'avons eu à déplorer aucun décès durant l'année écoulée >>. Le secrétaire Jean-Pierre Lherminier a présenté le rapport moral en rappelant que 8 adhérents avaient participé aux commémorations de la Grande Guerre à Notre Dame de Lorette marqué par la présence de 900 porte-drapeaux et des milliers de personnes.<< Nous avons effectué 27 déplacements et 12 sorties avec nos porte-drapeaux en plus des 4 réunions de bureau, soit une véritable activité pour notre association >>. L'assemblée générale départementale aura lieu le 8 avril à Coucy le Château, la section sera représentée. Le bilan financier présenté par le trésorier Francis Dheilley fait apparaître un léger déficit. Cependant les comptes restent positifs, attestés par le commissaire aux comptes Bernard Magnier. Michel Patte a ensuite précisé que les cérémonies groupées auront lieu cette année à Holnon, avec un partenaire supplémentaire puisqu'un rapprochement a été conclu avec la section Unc de Gricourt.

ARTICLES DE L'AISNE NOUVELLE

FAVET

L'Amicale va allègrement vers ses 60 ans

Aisne nouvelle

Créée en 1958, l'Amicale de Fayet se porte plutôt bien. Elle compte 370 adhérents pour une douzaine de sections toutes aussi dynamiques les unes que les autres.

René Lefèvre, président en exercice de l'Amicale de Fayet, en convient : « Nous avons la chance d'avoir des sections autonomes, dynamiques dans lesquelles les responsables s'impliquent. Nous sommes une grande famille avec ses bons moments, ses moins bons, mais nous sommes toujours soudés ! »

Effectivement, les douze sections ou ateliers qui forment l'Amicale attirent des adhérents que ce soit de Fayet ou de communes voisines. « Environ 30 % des adhérents viennent de Saint-Quentin ou du Vermandois. Cela prouve que nous sommes attractifs et que nos sections sont de qualité », précise René Lefèvre.

« Si chacun apporte quelque chose, nous durerons longtemps »

René Lefèvre s'appuie sur un conseil d'administration de quinze membres renouvelables par tiers, chaque année. « Nous sommes tous bénévoles ! Cela prend du temps car il faut harmoniser les plannings, gérer le budget. Nous avons des sections qui ont des intervenants qui sont payés. Notre budget doit être rigoureux. Nous recevons des subventions de la commune en fonction de nos projets. Nous aimerions voir aussi les possibilités qui



Le président René Lefèvre entouré de quelques responsables de sections.

nous permettraient de recevoir des subventions du conseil départemental.

Pour les 60 ans de l'Amicale, le président est mesuré : « Nous ferons peut-être quelque chose. Cela dépendra de notre situation et des disponibilités de chacun ! »

En attendant, la principale association de Fayet espère continuer son rythme de croisière sereinement et accueillir de nouveaux adhérents ; elle en compte déjà 370.

« Nous acceptons tous les âges et si chacun apporte quelque chose, nous durerons longtemps », conclut René Lefèvre.

- LES SECTIONS DE L'AMICALE**
- Tir à l'arc : le mardi et le samedi de 15 à 19 heures et le vendredi de 17 à 19 heures.
 - Yoga : le mardi de 9 h 15 à 10 h 15.
 - Fitness : le lundi de 19 h 30 à 21 heures.
 - Pétaque : le samedi après-midi.
 - Gymnastique : le mercredi de 18 à 19 heures et le jeudi de 9 h 15 à 10 h 15.
 - Football (pour les enfants) : le mercredi de 14 à 16 heures.
 - Club loisirs : le jeudi de 14 à 18 heures.
 - Vins-dinées : le mardi de 19 heures à 21 h 30.
 - Chorale : le mercredi de 19 à 21 heures.
 - Tennis de table : le lundi de 18 heures à 19 h 30 et le jeudi de 18 heures à 20 h.
 - Fayet, l'Aisne : manifestations à thème comme brocante, diverses boucles, la réalisation du 51 décembre et très prochainement le week-end solidaire des 9, 10 et 11 février.
 - La bibliothèque participative, en coopération avec le collège honoraire : chacun apporte un livre et prend un livre. Démarrage très prochainement !
- Pour tout renseignement sur l'Amicale, contacter le 06 86 88 97 70.

FAVET Aisne nouvelle

Alexis Drancourt veut mettre dans le mille

Alors qu'il pratique le tir à l'arc depuis 18 mois seulement, Alexis Drancourt est devenu champion de l'Aisne chez les benjamins.



De gauche à droite : René Lefèvre, président de l'Amicale de Fayet, Alexis Drancourt, champion de l'Aisne benjamin de tir à l'arc, et Jean-Pierre Petit, entraîneur du club.

Depuis un an et demi, Alexis Drancourt, 10 ans, pratique le tir à l'arc et ça lui réussit plutôt bien. Et même très bien. Jean-Pierre Petit entraîneur du club Les Archers de Fayet le confirme : « Il a débuté en septembre 2016. Il a fait quatre compétitions sur la saison 2016/2017 dans lesquelles il a bien figuré. » Et, depuis le début de la saison 2017/2018 il enchaîne les bonnes places : 1^{er} à Brouchy le 13 janvier, 3^e à Compiègne le 20 janvier et 1^{er} aux championnats de l'Aisne à Soissons le 27 janvier.

Les championnats des Hauts-de-France en vue
Alexis ne s'enflamme pas pour autant. Il est fier de sa médaille et de son titre de champion de l'Aisne, mais vise déjà les championnats des Hauts-de-France qui vont se dérouler les 10 et 11 février à Saint-Quentin. « Je veux bien figurer et si je peux gagner ce serait bien », dit-il.

René Lefèvre, président de l'Amicale de Fayet, et Jean-Pierre Petit, l'entraîneur du club, espèrent qu'il puisse réaliser cet exploit. D'ailleurs, le tir à l'arc semble attirer les jeunes car deux jeunes filles du club commencent, elles aussi, à réaliser de bonnes performances.

Pourtant « les conditions d'entraînement qui sont un peu justes. Ce serait bien que le maire et l'Amicale de

Fayet puissent échanger de cela avec nous », souligne Jean-Pierre Petit. Pour sa part, le président de l'Amicale, René Lefèvre, estime que « tout peut être discuté, mais il faut avoir un projet concret au départ ».

Les entraînements ont lieu le mercredi de 15 à 19 heures, le vendredi de 17 à 19 heures, et le samedi de 15 à 19 heures, au club des Archers de Fayet, situé en face du stade municipal de la commune.

FAVET

Le football américain s'implante

Aisne nouvelle

Créé en 2015, le club de football américain s'implante dans le paysage sportif.

Avec ses 28 licenciés venant du Saint-Quentinoise et même de tout le département de l'Aisne, le club de foot américain Les Frelons de Fayet fait son petit bonhomme de chemin. « Nous allons pas à pas mais nous avançons dans cette promotion du football américain qui est encore méconnu. Nos matches à Fayet peuvent permettre aux curieux de venir nous voir et découvrir ce sport spectaculaire », présente Raphaël Prud'homme, le président du club. Le football américain se joue avec une équipe de onze joueurs, en quatre périodes de douze minutes pour les équipes du niveau des Frelons de Fayet. Les équipes de haut niveau jouent des périodes de quinze minutes. « Nous devons avoir



Les Frelons de Fayet espèrent que le public sera présent pour son prochain match à domicile.

une condition physique irréprochable pour les matches. Nous travaillons donc cela mais aussi le jeu tactique », ajoute le président du club.

En championnat régional, le club a une victoire et une défaite à son actif. « Nous allons jouer le 4 mars à Méru contre les Jaguars et le 18 mars à Fayet contre les Vikings de Villeneuve-d'Ascq.

Un gros match ! Nous espérons que le public sera là pour nous soutenir et découvrir le football américain », complète Raphaël Prud'homme.

En attendant, chaque samedi après-midi, ça travaille dur les enchaînements et le physique. En effet, les Frelons espèrent jouer les play-offs en mai prochain.

FAVET Aisne nouvelle du 22-01-2018

Pour un week-end solidaire

Les 9, 10 et 11 février, la commune va vivre au rythme d'un week-end solidaire avec l'association Fayet l'faire qui souhaite récolter des dons à destination de Petit Cœur Picard, association créée en avril 2013 et qui œuvre activement sur le soutien financier aux familles d'enfants ayant une cardiopathie congénitale. Vendredi, à l'occasion d'une réunion de préparation, les membres de Fayet l'faire, du groupe de fitness de l'Amicale ainsi que Martine Saleille, présidente de Petit Cœur Picard, et Sébastien Santerre, du Marching Band de la Vaillante, ont finalisé le programme. Ainsi, dès le vendredi 9 février : ouverture avec fitness découverte de 19 h à 20 h et Fitness initiés de 20 h à 21 h à la salle polyvalente avec une par-



Les participants ont défini le programme. Rendez-vous dans moins d'un mois !

ticipation de 5 €. Puis, le samedi 10 février, soirée dansante des années 1980 avec une participation de 7 €. Enfin, le dimanche 11 février, à 10 h, une grande marche

avec La Vaillante Marching Band avec une participation de 5 €. L'ensemble des dons sera reversé à Petit Cœur Picard. Tout contact : 06 72 66 55 10.

INAUGURATION de la BIBLIOTHEQUE PARTAGEE

Bibliothèque accessible à tous

*Corinne LEFEVRE
est à l'origine du projet
avec l'accord de la mairie
et de l'amicale de Fayet
qui a financé la
bibliothèque.*



*Pour réaliser la bibliothèque Corinne a fait appel au collègue
HANOY, une équipe de jeunes a imaginé le meuble
sous la conduite de Jérôme DHOTEL professeur et de Cécile
SCHWEITZER directrice de l'établissement.*



*Les d'élèves ont
travaillé et imaginé le
meuble installé dans le hall
de la salle polyvalente.*

*Cécile SCHWEITZER
directrice de l'établissement
HANOY a été remerciée
par le maire et le président
de l'amicale.*



MA BIBLIOTHEQUE PARTAGEE

· Votre espace détente et lecture est désormais ouvert pendant les heures d'ouverture de la Salle des fêtes, soit les horaires des diverses activités proposées tout au long de la semaine

Lundi

14H à 17H : Patchwork
18H à 19h15 : Ping-pong enfants
19H30 à 21H : Fitness



Mardi

9H15 à 10H15 : Yoga
17H30 à 21H30 :
Danse de salon



Mercredi

14H45 à 15H45 :
Fay'kids gym enfant
18H à 19H : gym adulte
19H à 21H : chorale

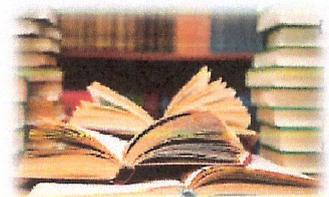


Jeudi

9H à 10H : gym adulte
14H à 18H : club loisirs
18H à 21H : Ping-pong
adulte



... alors, à vos livres !



Le REPAS du CLUB des LOISIRS

Comme toujours le repas du club des loisirs du samedi 27 janvier 2018 a remporté un vif succès, Monique LOZE avait organisé cette réunion festive, le plaisir de se retrouver autour d'une bonne table.



Viva Danse

Diner dansant

Du 17 mars 2018

Avec
L'ORCHESTRE
NEW MELLENAIRE



CONCOURS DE BELOTE

ORGANISE PAR LE CLUB DE LOISIRS DE FAYET

LE SAMEDI 12 MAI 2018



CONCOURS DE BELOTE.

Principe d'organisation :



Le concours se déroulera en 4 parties de 1000 points, complété, lors de la première rencontre, d'un TOUR INITIAL DE 4 DONNES dont le résultat servira à l'établissement du classement du concours.

Le classement du concours est établi au NOMBRE DE PARTIES GAGNEES sans tenir compte du nombre de points obtenus. Les équipes ayant réalisées le plus de victoires se verront finalement départagées par le score obtenu lors des 4 donnes initiales, d'où l'importance de ce premier jeu.

Le premier tour est établi par un simple tirage au sort avec l'ensemble des équipes inscrites.

Pour les tours suivants, la sélection des équipes qui vont s'affronter est réalisée en fonction des parties gagnées. Par exemple, au second tour, les équipes ayant la première victoire vont se rencontrer et les équipes ayant une première défaite vont s'affronter.

De même pour le 3^{ème} tour, les équipes à 2 victoires s'affronteront, idem pour les équipes à 1 victoire et celles ayant tout perdu.

Même principe pour le 4^{ème} et dernier tour, les 3 victoires s'affronteront et ainsi de suite.

Il est souhaitable que le nombre d'équipes inscrites soit un nombre pair. Dans la négative, à chaque tour une équipe sera désignée « au panier » et deviendra automatiquement équipe gagnante. Bien entendu, une équipe ne pourra être désignée qu'une seule fois au panier.

Déroulement :

Les parties se déroulent sur des tables numérotées. Avant chaque rencontre l'organisation désigne le numéro de table sur laquelle les équipes vont se rencontrer.

Avant chaque rencontre, l'organisation remet aux équipes une feuille de jeu sur laquelle devra être notifiée le numéro de chaque équipe, le score obtenu, ainsi que la signature d'un membre de chaque équipe. C'est ce document qui seul, fera foi des résultats obtenus.

Lors du premier tour, après l'installation complète de toutes les équipes aux tables, un organisateur passera distribuer le premier feuillet des 4 donnes initiales, une fois les 4 tours terminés, un membre de l'équipe doit ramener le feuillet rempli et signé à l'organisation qui lui remettra alors le feuillet pour la première partie à 1000 points.

A la fin du premier tour, un membre de chaque équipe ramène à l'organisation le feuillet rempli et signé. Au début de chaque tour suivant, quand toutes les équipes sont installées, l'organisation passe à chaque table pour remettre les feuillets de décompte des points.

INSCRIPTION AU 06.73.63.52.07

REGLE DU JEU.

Le concours se déroulera en 4 parties de 1000 points, complété, lors de la première rencontre, d'un TOUR INITIAL DE 4 DONNES dont le résultat servira à l'établissement du classement du concours.

Annonce de la belote & litige :

La belote s'annonce d'abord du roi et ensuite de la reine. Le fait d'oublier d'annoncer la rebelote entraine la perte des vingt points.

Egalité de points où litige : En cas d'égalité de points, l'équipe qui n'a pas pris l'atout marque ses 81 points, les 81 points restants seront marqués par l'équipe qui gagne le jeu suivant.

Litige en fin de partie :

Si les 81 points marqués permettent à l'équipe qui n'avait pas pris l'atout d'atteindre ou dépasser les 1000 points, deux cas de figure peuvent se poser :

Soit l'équipe qui avait pris l'atout, mais qui ne marque pas les 81 points, avait néanmoins un score supérieur à l'équipe qui vient de marquer les 81 points et dépasser les 1000 points. Dans ce cas, le litige se joue, la partie continue et une nouvelle donne est jouée jusqu'à ce qu'une équipe obtienne plus de points que l'autre.

Soit l'équipe qui avait pris l'atout et ne marque pas les 81 points, avait de toute façon un score inférieur à l'autre équipe, chaque équipe marque ses 81 points, le litige n'est pas joué et la partie se termine là par la victoire de l'équipe ayant le plus de points.

Fausse donne :

Avant la prise de l'atout : Soit l'erreur est rectifiée où les cartes sont redistribuées par le même donneur.

Après la prise de l'atout mais avant distribution complète des cartes : Pénalité de 50 points.

Pendant le déroulement où à la fin du jeu : Pénalité de 162 points.

Renoncement à la carte :

Le fait de ne pas fournir à la carte, alors qu'on en dispose bien, entraine une pénalité de 162 points. Pareillement pour le joueur qui coupe une couleur alors qu'il dispose de cette couleur dans son jeu.

Monter à l'atout est également une obligation, ne pas observer cette disposition est également pénalisé de 162 points.

FAYET ACTIVITES DE L'AMICALE 2017/2018

<p>PING/PONG</p> <p>Le lundi de 18 h00 à 19 h15 Le jeudi de 18 h00 à 20 h 15</p> <p>Monsieur Fabrice CARMÉ Tél: 03/23/08/57/03</p>	<p>VIVA DANSE LES MARDIS 19 h00 à 20 h00 débutants, toutes danses 20 h00 à 20 h45 : rock niveau intermédiaire 20 h45 à 21 h30 : toutes danses</p> <p>Madame Viviane DAUTIGNY Tél: 06/07/54/33/42</p>	<p>YOGA</p> <p>Le mardi de 9 h 15 à 10 h 15</p> <p>Madame Maryvonne LEFFEVRE Tél: 09/83/54/75/13</p>
<p>GYMNASTIQUE :</p> <p>Le mercredi : de 18 h15 à 19 h30 Le jeudi: de 9 h15 à 10 h15</p> <p>Madame Maryvonne LEFFEVRE Tél: 09/83/54/75/13</p>	<p>FAT-FITNESS-FAYET</p> <p>lundi de 19h30 à 21 h00</p> <p>Madame Corinne LEFFEVRE tél: 06/74/84/73/40</p>	<p>CHORALE :</p> <p>Le mercredi : de 19 h30 à 20 h45</p> <p>Madame Régine DAVID :Tél: 06/65/69/86/02</p>
<p>CLUB DES LOISIRS</p> <p>Pas d'interruption</p> <p>Tous les jeudis de 14 h00 à 18 h00</p> <p>Madame Monique LOZE :Tél: 03/23/67/45/39</p>	<p>PETANQUE</p> <p>Tous les samedis et dimanches à partir de 15 h00</p> <p>Monsieur Gérard BERSILLON Tél: 03/23/67/60/68</p>	<p>MARCHE :</p> <p>Le mardi (si le temps le permet) rassemblement à 14 h30 pour une marche d'une heure ou deux dans les environs.</p> <p>Monsieur René LEFFEVRE Tél: 06/86/88/97/70</p>
<p>TIR à L'ARC</p> <p>Mercredi, vendredi, samedi : de 12 h30 à 19 h30</p> <p>Monsieur Jean-pierre PETIT tél: 06/82/43/17/12</p>	<p>Fay Kids Séances le mercredi après-midi Enfants de 3 à 6 ans (travail de motricité). Enfants de 6 à 10 ans (qui pratiquent des sports collectifs).</p> <p>Madame Corinne LEFFEVRE tél: 06/74/84/73/40</p>	<p>Bibliothèque partagée Accessible à tous Hall de la salle Polyvalente pendant l'occupation des différentes sections de l'Amicale.</p> <p>Madame Corinne LEFFEVRE tél: 06/74/84/73/40</p>

DATES à RETENIR

